

LA CPAM DE L'AUBE : UN ACTEUR LOCAL RECONNU DANS LES DOMAINES DE LA PRÉVENTION ET DE L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS

La prévention tout au long de la vie : 2024 fut très riche en matière d'actions de prévention menées sur le territoire.

Une mobilisation forte sur le recours aux dépistages des cancers a conduit notamment au déploiement d'actions dites « aller vers » au plus proche de la population.

Cela s'est traduit par l'appui des plateaux d'appels sortants mais aussi par de nombreuses initiatives locales. Pas moins de 16 dates ont ainsi été planifiées dans le cadre d'Octobre Rose, une première !!

Et la prévention, c'est aussi s'occuper des plus jeunes, grâce par exemple au dispositif national M'T dents accompagné d'actions locales déployées par l'équipe prévention, notamment en matière de santé buccodentaire des tout jeunes enfants en milieu scolaire.

Au plus proche des acteurs du « terrain », la CPAM s'est appuyée sur son réseau de partenaires pour la co-construction d'initiatives locales à destination des publics étudiants, des missions locales, des entreprises...

D'autre part, la CPAM a soutenu des projets portés par différents partenaires sur les thématiques du dépistage organisé des cancers, de la santé sexuelle, de la nutrition et de l'activité physique.

Des formations de premiers secours en santé mentale ont aussi été proposées pour cette année 2024.

L'action sanitaire et sociale : levier incontournable de l'accès aux soins

L'intégralité du budget alloué aux aides financières individuelles et collectives a pu être consommé en 2024.

Plus de 1 300 accords ont ainsi été attribués pour :

- des aides financières concernant un reste à charge sur des dépenses de santé ;
- des aides financières pour l'accès à une complémentaire santé.

De plus, des aides en faveur des personnes en situation de handicap ont été fortement sollicitées grâce à l'appui du partenariat CPAM/MDPH (maison départementale des personnes handicapées).

Le soutien aux « publics fragiles » s'est par ailleurs matérialisé par des subventions versées en lien avec la précarité menstruelle et hygiénique : 11 subventions ont ainsi été allouées.

Toujours au plus proche de ses partenaires, ce sont 13 associations qui ont pu bénéficier d'une aide de la CPAM pour le portage de leurs projets.